

PROGRAMMES D'EMPLOI

PROGRAMME CROISSANCE DES MÉTIERS DURABLES



À PROPOS DU PROGRAMME

Le programme Croissance des métiers durable offre de la formation et du soutien à l'embauche de chercheurs d'emploi désireux de commencer ou de faire progresser leur carrière dans l'économie propre.

Les employeurs admissibles peuvent recevoir jusqu'à 50% (à hauteur de 15 000\$) de couverture salariale pour un nouvel embauché ou jusqu'à 18 750\$ pour un candidat se déclarant membre d'un groupe en quête d'équité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

POUR LES PARTICIPANTS

- Pas de restrictions dues à l'âge, ni à l'expérience préalable
- Les subventions accordées concernent toutes les fonctions environnementales dans les secteurs traditionnels ou émergents de l'industrie.
- Ce programme est ouvert aux personnes de nationalité canadienne, aux résidents permanents canadiens ou aux personnes ayant le statut de réfugié au Canada.

POUR LES EMPLOYEURS

- Les entreprises admissibles doivent être de propriété canadienne ou une filiale canadienne, des municipalités, des gouvernements provinciaux ou territoriaux ou des organisations autochtones.
- Les employeurs sont admissibles aux subventions qu'ils fassent partie des industries traditionnelles ou émergentes comme la chaîne d'approvisionnement en batteries
- L'employeur-hôte s'engage à créer un nouvel emploi, à temps plein ou partiel.
- Les subventions couvrent un emploi allant de 6 à 12 mois.

FAITES UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Remplissez une rapide demande en ligne et nos coordinateurs du service Programmes d'emploi vous informeront rapidement de l'admissibilité ou non de l'emploi concerné.